

VŒU

Vœu pour la réussite du projet ANRU Gagarine-Truillot

LE CONSEIL,

Présenté par le groupe des Elus Communistes et Partenaires

ADOPTE le vœu suivant :
(à l'unanimité)

Considérant que la ville est engagée depuis bientôt 8 ans dans un projet de grande ampleur de rénovation urbaine du quartier Gagarine-Truillot pour répondre, conformément à ses engagements, aux difficultés des habitants, aux défis d'un logement de qualité dans un territoire revitalisé, ouvert et agréable à vivre,

Considérant que ce projet, longtemps réfléchi, s'inscrit dans un vrai travail collectif entre les élus, de nombreux services de la ville, les associations présentes sur le quartier et les habitants. L'objectif était bien d'aboutir à un projet à la fois cohérent et largement partagé, produit d'un processus impliquant tous les partenaires institutionnels concernés, du département à l'Etat.

A ce titre, le rappel des grandes étapes est significatif :

- En février 2005, la Ville engageait une réflexion incluant la perspective d'un projet urbain sur le quartier Gagarine-Truillot conformément aux orientations fixées par la Charte « vers Ivry 2015 », ainsi qu'aux 183 engagements de notre projet de ville,
- En juin 2006, la Ville approuvait le lancement des études urbaines, ainsi que la mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage nécessaire à l'élaboration du projet,
- En octobre 2007, le Conseil Municipal approuvait le lancement d'un appel d'offres ouvert pour l'attribution des marchés de définition simultanés. Procédure innovante et intéressante, puisqu'elle a permis de mandater 3 équipes pluridisciplinaires pour travailler un projet avec des allers-retours fréquents devant les habitants du quartier : ce sont près de 350 personnes qui ont assisté aux 5 ateliers organisés entre octobre 2007 et février 2009.

- La CAO de juillet 2009 déclarait lauréate l'équipe menée par l'agence Grifo, équipe pluridisciplinaire : Agence GRIFO – Agence TER – Bureau d'études : EPDC – Alain Beurotte, urbaniste conseil, Jean-Paul Lamoureux, acousticien, et Stéphane Shankland, artiste plasticien. Ce choix a été entériné par délibération du Conseil Municipal de septembre 2009.
- En 2010, nous mettions en place sur le site une permanence d'information et d'écoute .
- Le 23 septembre 2010, notre instance autorisait notre maire, Pierre Gosnat à solliciter l'Etat pour l'obtention des financements ANRU.
- En 2011, un premier dossier a été déposé, puis un second après modification en mars 2012

Considérant que la rénovation structurelle du quartier va également de pair avec une redynamisation, par le commerce et les services de proximité. En vue de permettre à tous les acteurs (associations, habitants, services de la ville) d'agir, dans le souci permanent qui est le nôtre d'une proximité renforcée, premier jalon d'une ouverture sur la Ville et au-delà, une réflexion a été engagée pour l'ouverture d'un centre social de quartier. Les élus, les services, les associations et les habitants avancent ensemble dans l'élaboration de ce centre,

Considérant que la Ville, pleinement impliquée dans cette rénovation, ne peut pas la porter seule. Aussi, les services de l'Etat, sollicités pour des financements dans le cadre du programme ANRU courant de 2003 à 2012, ont été enthousiastes et attentifs à l'évolution du projet. La participation souhaitée de l'Etat pour 20 à 25 % du coût total de l'opération évalué à 100 millions d'euros, était attendue par l'ensemble des acteurs du projet. Bien sûr, ce projet a un coût, mais c'est bien le coût d'un mieux vivre : mieux vivre chez soi dans son logement, mieux vivre ensemble dans son quartier et dans sa ville,

Considérant que le refus de l'Etat, décidé lors de la Commission Technique Partenariale, de s'engager dans le financement de ce projet nous contraint à revoir très largement les ambitions portées si l'on ne veut pas abandonner cette aventure commune. C'est un coup porté aux élus qui se sont battus pour qu'il voit le jour, et aux services qui ont travaillé pour le penser et le bâtir. C'est avant tout une grande désillusion pour les habitants de cette cité pour qui la transformation du quartier représente un espoir de changement, de mieux être et de mieux vivre, nécessitant en même temps un travail de mémoire, de deuil, et un effort de ré-appropriation de leur environnement. Au-delà du projet ANRU, c'est l'ensemble de notre politique de transformation de ce quartier avec la création du centre social, qui en pâtit.

Considérant qu'après des années de lutte contre des gouvernements de droite, et que les défis d'aujourd'hui sont énormes, l'arrivée de la gauche au gouvernement laisse espérer que l'engagement de l'Etat aux côtés de notre ville sera renforcé et non sacrifié au nom de l'austérité.

Le Conseil municipal demande donc au gouvernement :

- de reconsidérer les positions actuelles concernant le projet ANRU Gagarine-Truillot et d'investir l'argent nécessaire au commencement de sa réalisation,
- la mise en œuvre sans délai, dès 2013, d'un PNRU 2^e génération afin que ce renouvellement urbain d'envergure puisse se poursuivre,
- de tenir compte que la demande de toutes et tous, pleinement mobilisés dans la construction collective de ce projet ambitieux pour un mieux vivre durable et pérenne, ne saurait souffrir d'incertitude ni de délai dans une période de fragilisation et d'instabilité grandissante.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 22 OCTOBRE 2012

RECU EN PREFECTURE

LE 22 OCTOBRE 2012

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 19 OCTOBRE 2012